

Lundi 24 avril 2017

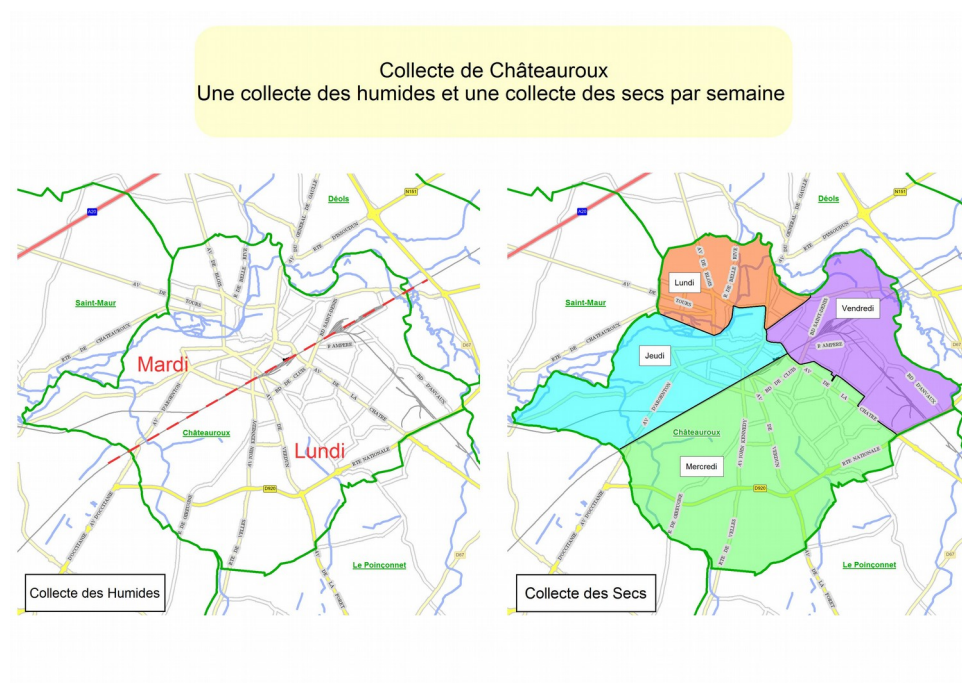
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collecte des ordures ménagères : rattrapages des lundis fériés de mai

Les rattrapages du lundi 1^{er} mai (Fête du travail) et du lundi 8 mai (Armistice 1945) se feront respectivement **les samedis 29 avril (pour le 1^{er} mai) et 6 mai (pour le 8 mai) au matin**. Il est rappelé aux habitants qu'il faut sortir ses déchets la veille au soir (soit les vendredis 28 avril et 5 mai).

Les secteurs concernés par ce rattrapage sont :

- toute la zone sud de Châteauroux, par rapport à la voie de chemin de fer, *uniquement pour les déchets humides* (voir carte 1, ci-dessous, sous le trait rouge) ;
- les quartiers Vaugirard / Saint-Christophe / Les Rocheforts / Saint-Denis (de l'avenue Marcel-Lemoine à la rue des États-Unis), *uniquement pour les déchets secs* (voir carte 2 ci-dessous, en orange) ;
- le hameau de Brelay (*secs et humides*) et le chemin de Montbain (*uniquement déchets secs*) à Déols ;
- et les communes de Luant et Saint-Maur / Villers-les-Ormes, *en secs et en humides*.



En cas de doute, pour tout renseignement, joindre le service Propreté Déchets au numéro vert gratuit 0 800 02 54 17.

CONTACT PRESSE

Bernard Boisnier

bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 56

www.chateauroux-metropole.fr